



Alors cliquez ici !



Alors cliquez ici !

Partenaires thématiques : [Annuaire](#) - [Auto](#) - [Concours](#) - [Emploi](#) - [Immobilier](#) - [Photos](#) - [Rencontres](#) - [Shopping](#) - [Vins](#) - [Voyages](#)**Messagerie gratuite 2Go  
votre email**

Identifiant  Mot de passe

Créer

**Appels internationaux**

Economisez jusqu'à 80% avec Romandie !  
Aucun abonnement à souscrire. Déjà plus de 150 pays !

Rechercher avec Google

Web  News

SPONSOR

[cliquez-ici !](#)L'info sur votre Natel : [Top News](#) - [Economie](#) - [Suisse](#)[Gestion de vos services](#)**■ Romandie news > Votre dépêche****On ne peut guère changer la Constitution, estime le président du TF**

BERNE - Une modification de la Constitution qui autoriserait de refuser l'aide d'urgence aux requérants frappés d'une non-entrée en matière et récalcitrants n'est guère possible, estime le président du TF. La substance d'un droit fondamental ne peut être violée.

C'est exactement de cela qu'il s'agit avec l'aide d'urgence, selon Giuseppe Nay dans une interview publiée par le "SonntagsBlick". "On peut certes utiliser des mesures de contraintes contre des personnes qui sont dans l'illégalité. Mais on ne peut pas dire: si quelqu'un n'est pas obéissant envers l'Etat, on le laisse mourir de faim".

Le 17 mars, le Conseil des Etats a adopté plusieurs mesures durcissant la loi sur l'asile, dont la limitation ou le refus de l'aide d'urgence pour les requérants d'asile. Selon un jugement du Tribunal fédéral (TF) publié le lendemain, le refus de l'aide d'urgence est toutefois contraire à la Constitution.

C'est pourquoi le conseiller fédéral Christoph Blocher a annoncé qu'il proposerait si nécessaire une modification de la Constitution pour rendre possible le durcissement de la loi. Selon M. Nay, le fait qu'une majorité du peuple soutienne peut-être la ligne de M. Blocher ne joue aucun rôle. "Le peuple n'a pas toujours raison".

Ainsi, le peuple ne peut pas à volonté changer n'importe quel article de la Constitution. Cela figure ainsi dans notre Constitution", a précisé Giuseppe Nay.

Le droit international fait figure de garde-fou, a-t-il indiqué à la Radio suisse romande. Si quelque chose viole le droit international ou la Convention européenne des droits de l'homme, ce n'est pas licite. Parmi les règles que ne peut violer une révision de la Constitution, figure notamment l'interdiction de pratiquer des traitements inhumains et dégradants, a-t-il ajouté.

(ats / 27 mars 2005 18:45)

> **Faites de Romandie News votre page d'accueil. [Cliquez ici !](#)**> **Avec Romandie Sport, suivez l'actualité sportive en temps réel !****Dernière minute**

- 13:36 **Banane: l'UE regrette la saisine de l'OMC par 6 pays latino-américains**
- 13:34 **CH - UE: Nouvelles sanctions commerciales contre les Etats-Unis**
- 13:31 **L'ex-épouse d'un assassin du commandant Massoud interpellée en Suisse**
- 13:16 **La Chine invite le chef de l'opposition taïwanaise**
- 13:14 **Huit blessés légers dans le déraillement d'un train en Espagne**
- 13:10 **L'Onu se félicite de la décision des FDLR de renoncer à la lutte armée**

Easy as

**ECONOMISEZ JUSQU'À 150 CHF**

Valable sur des desktops Dimension et notebooks Inspiron sélectionnés. [Voir détails](#)



Dimension 5000 4-U  
**Dès CHF 1170.-**  
[cliquez-ici !](#)



Inspiron 510m Mobility  
**Dès CHF 1100.-**  
[cliquez-ici !](#)

- 13:08** **La Corée du Nord appelle à un dialogue sur la réduction de l'armement**
- 12:57** **CH - Genève: laboratoire clandestin de drogue synthétique découvert**
- 12:48** **Selon l'opposition, l'Iran a alloué 2,5 mds USD pour trois têtes nucléaires**
- 12:44** **Irak: au moins 14 morts dans de nouvelles violences**
- 12:44** **Manifestation pour la dépenalisation de l'IVG lors de la reprise d'un procès**
- 12:42** **Bozizé et Ziguélé au 2ème tour de la présidentielle en Centrafrique**
- 12:34** **La journée ville morte largement suivie à Niamey**
- 12:30** **Amendement Byrd: Bruxelles propose de sanctionner les produits américains**
- 12:30** **CH - Offres d'emploi: l'indice Manpower repart à la baisse**